

# Qualité de l'air à Rouyn-Noranda

Un mémoire sur la santé environnementale de Rouyn-Noranda  
Une perspective personnelle, éthique et sociale

par

art. 53-54 , citoyenne de Rouyn-Noranda

art. 53-54 , citoyenne de Rouyn-Noranda

19 octobre 2022

Rouyn-Noranda, Qc

## Présentation

À qui de droit,

Nous sommes deux professionnelles de la santé, soit <sup>53-54</sup> œuvrant au <sup>art. 53-54</sup>. Nous sommes également mères de jeunes enfants de moins de <sup>art. 53-54</sup>. Nous ne sommes pas natives de Rouyn-Noranda, mais avons rapidement été charmées par l'ensemble des attraits que cette ville comporte. Rouyn-Noranda est dynamique, diversifiée sur le plan culturel tout en étant à proximité de la nature. Elle offre de belles opportunités de carrières qui ne seraient pas envisageables ailleurs. Elle est aussi suffisamment grande pour comporter tous les services essentiels et nécessaires à sa population, mais sans les désagréments du trafic que nous retrouvons dans les grands centres urbains. Au-delà de tous ces éléments, ce sont surtout les citoyen(ne)s de Rouyn-Noranda qui en font une si belle ville. Ici, les gens sont accueillants, accessibles, bienveillants et engagés dans leur communauté. Nous avons facilement développé des amitiés qui nous sont chères. Bref, nous avons eu un réel coup de foudre pour Rouyn-Noranda. Nous nous sommes investies dans cette ville pour fonder nos familles et développer nos carrières. En nous installant ici, nous aspirions à avoir une belle qualité de vie et à offrir le meilleur à nos enfants.

Bien entendu, nous étions au courant, en nous installant à Rouyn-Noranda, de l'existence de la fonderie et de ses activités. Quand nous avons choisi de nous établir dans cette ville, nous pensions sincèrement que la fonderie respectait davantage les normes de sécurité. Au sein de la communauté, l'idée était fortement véhiculée que la pollution problématique à Rouyn-Noranda était de l'histoire ancienne et que ce n'était plus un enjeu d'actualité. Ce discours se voulait rassurant. À l'époque, nous n'avons pas poussé davantage nos réflexions sur le sujet. D'ailleurs, rares sont ceux qui font une recherche exhaustive sur l'environnement avant de s'établir dans une ville: nous partions de l'idée que des normes sont exigées par le gouvernement et que ces normes étaient respectées par la fonderie, comme c'est le cas pour les différentes entreprises au Québec. Nous avions donc confiance de fonder nos familles dans une ville qui nous apparaissait sécuritaire. Nous sommes tombées en amour avec cette magnifique ville, sans savoir réellement ce que cela impliquait pour notre sécurité, notre santé, celles de nos enfants et de nos concitoyens.

## Choc et perte de confiance

Vous comprendrez le choc que nous avons eu au fur et à mesure que les médias détaillaient l'ampleur des polluants auxquels nous sommes exposés en vivant à proximité de la fonderie. Notre représentation des impacts possibles de cette pollution était d'abord abstraite, mais elle est devenue de plus en plus concrète avec l'accumulation de données et d'écrits scientifiques sur le sujet. Nous tenons d'ailleurs à rappeler ici certaines données de la littérature qui apparaissent dans le rapport de l'étude de biosurveillance menée à l'automne 2019 et portant sur l'imprégnation à l'arsenic de la population du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda<sup>1</sup>. Ces données nous apparaissent à la fois très tangibles et alarmantes : l'arsenic, le plomb et le cadmium ont des effets délétères connus sur la santé (risque de cancer, impact sur les troubles neurodéveloppementaux, effets toxiques sur le foie et les reins). La recherche démontre également que la toxicité de ces trois contaminants est augmentée lorsqu'ils interagissent simultanément. La Fonderie Horne, qui se situe en plein cœur de la ville, émet des rejets atmosphériques incluant ces trois polluants.

Dans le rapport de l'institut national de santé publique du Québec (INSPQ) publié en juin 2022, on peut y lire en page 30 : « les émissions historiques d'arsenic et de cadmium de la Fonderie Horne sont associées à un risque estimé accru de cancer dépassant le seuil de risque considéré comme négligeable au Québec<sup>2</sup>. »

Les statistiques annuelles des secteurs de l'indice de la qualité de l'air du Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques évaluent actuellement le centre-ville de Rouyn-Noranda comme ayant la plus mauvaise qualité de l'air au Québec, et ce, pour trois années consécutives depuis 2019<sup>3</sup>.

Ce ne sont là que quelques données parmi toutes celles qui ont été recensées dans les derniers mois. En tant que citoyennes de Rouyn-Noranda et mères de jeunes enfants, ce sont des sentiments de colère, d'indignation, de peur et de perte de confiance qui nous habitent depuis que nous sommes conscientes de l'ampleur des problèmes associés à la Fonderie Horne. Ce fut un choc supplémentaire d'apprendre que des informations pertinentes ont tardé à nous être transmises<sup>4</sup> et que la Fonderie Horne n'a jamais été forcée de se conformer aux normes qui sont pourtant applicables ailleurs en province. Cela nous fait mal au cœur de s'être attachée et de s'être enracinée dans une ville et un quartier, pour finalement apprendre que ce milieu de vie que nous chérissons tant comporte des risques significatifs pour notre santé.

---

<sup>1</sup> [https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/biosurveillance/Rapport\\_biosurveillance\\_2019\\_F.pdf](https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/biosurveillance/Rapport_biosurveillance_2019_F.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2875-risque-cancerigene-concentrations-arsenic-cadmium-air-rouyn-noranda.pdf>

<sup>3</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1898316/fonderie-horne-contaminants-métaux-arsenic-nickel-plomb>

<sup>4</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1891907/qualite-air-sante-arsenic-biosurveillance>

## Motivations au présent mémoire

Les connaissances en matière de sécurité environnementale évoluent avec les années, et nous ne comprenons pas pourquoi la Fonderie Horne ne s'est pas ajustée au fil du temps. Nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement n'impose pas d'exigences plus strictes à l'égard de cette entreprise ni pourquoi la Fonderie n'a pas de son propre chef pris les moyens pour tenter de respecter les normes de sécurité en vigueur. Nous ne sentons pas que notre santé et notre sécurité est la priorité du gouvernement et nous craignons un manque de transparence et de bienveillance de la multinationale Glencore. Cela a malheureusement terni notre sentiment de confiance à l'égard de ces deux instances. Nous craignons que les intérêts économiques surpassent l'importance des enjeux de santé, que des décisions soient prises au détriment de la sécurité des citoyen(ne)s qui contribuent pourtant eux aussi à la vitalité de Rouyn-Noranda. Nous craignons l'impact maintenant connu et diffusé des contaminants sur les bébés et enfants qui grandissent dans les foyers, les garderies et les écoles à proximité. Nous avons peur également pour l'attractivité de la ville. Soyons honnêtes, serions-nous tombées en amour avec Rouyn-Noranda sachant tout ce que nous savons maintenant? Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous avons peur pour l'avenir de la ville et pour ses commerces, ainsi que pour les services offerts à la population. Nous sommes inquiètes qu'en n'ayant pas suffisamment respecté l'environnement et modernisé ses installations, la Fonderie Horne, ait contribué, d'une certaine façon, à l'accélération de la perte de main-d'œuvre spécialisée dans des secteurs essentiels comme la santé ou l'éducation, par exemple. Nous craignons également que cette prise de conscience collective ait un impact sur la santé mentale des rouynorandien(ne)s. En tant que citoyennes, nous nous posons la question : en sachant que nous sommes exposés à des contaminants dangereux au long cours et que nous n'avons aucun contrôle pour améliorer la situation, cela pourrait-il aggraver le niveau d'anxiété et de dépression au sein de la population? Pour notre part, il est certain que nous avons maintenant des préoccupations quotidiennes à l'égard de la Fonderie.

Ce serait mentir de dire que nous n'avons pas nous-mêmes envisagé de quitter Rouyn-Noranda. Il s'agit d'une réflexion difficile, étant partagées à travers différentes émotions. D'une part, nous adorons notre qualité de vie, notre réseau social, et tous les attraits de la ville. D'autre part, nous avons un important sentiment de culpabilité: soit l'impression de ne pas prioriser la santé de nos enfants en faisant le choix de rester, ou le sentiment d'abandonner notre employeur et notre clientèle si au contraire nous choisissons de partir. Est-ce normal, au Québec, en 2022 : de tenter de sélectionner un milieu de garde qui ne sera pas surexposé à des contaminants dans un contexte de pénurie de garderies; de devoir fréquemment nettoyer les planchers et les jouets pour diminuer les risques d'exposition; d'être inquiet de voir son enfant jouer dans le sable au parc; de se questionner à savoir si nous devons changer de quartier ou de ville pour protéger notre santé et celle de notre famille? Pour nous, il s'agit d'un choix réellement crève-cœur, bien que nous ayons la chance d'avoir d'autres opportunités. Qu'en est-il de ceux qui ont une liberté de choix limitée par différents facteurs et qui devront vivre avec les risques qui sont maintenant bien connus? Nous voyons ici une grande injustice qui va à l'encontre de nos valeurs.

Bien que nous soyons sceptiques à l'idée que ce mémoire puisse avoir un impact sur les décisions qui seront prises à l'égard de la ville, la balance des aspects positifs de notre vie à Rouyn-Noranda a encore aujourd'hui un poids élevé. Nous avons envie de faire confiance qu'une amélioration significative de la qualité de l'air dans la ville est possible et que des décisions seront prises en ce sens. Lorsque nous regardons le plan proposé par la fonderie pour réduire ses émissions<sup>5</sup>, nous reconnaissons le travail ambitieux, la créativité et les efforts fournis par les travailleurs. Nous comprenons que des délais sont requis pour moderniser leurs installations. En attendant que ce plan se concrétise, nous trouvons toutefois inacceptable que des citoyens de Rouyn-Noranda continuent d'être exposés à davantage de risques connus et bien documentés pour leur santé. Dans le plan de l'entreprise, nous déplorons également l'absence de précision sur les démarches qui seront faites pour éventuellement se conformer à la norme de concentration moyenne annuelle d'arsenic de 3 ng/m<sup>3</sup>, laquelle est pourtant exigée partout ailleurs en province.

Dans tous les cas, si nous faisons le choix de rester à Rouyn-Noranda, nous sommes bien conscientes que cette décision sera imposée à nos enfants. En effet, si dans quelques années nos enfants se retrouvent de nouveau confrontés à des enjeux de santé et d'environnement liés aux activités de la Fonderie, nous souhaitons qu'ils puissent comprendre, en ce mémoire, que nous n'avons pas fermé les yeux sur cette situation et que nous avons tenté d'intervenir pour qu'un changement s'opère, dans l'intérêt de leur santé. Nous tenions ainsi à formuler notre opinion, à laisser une trace, mais nous craignons tout de même que notre voix ne soit pas entendue et que les décisions à l'égard de la Fonderie Horne aient déjà été prises. Nous voulions également souligner que nous remettons en question l'ensemble de ce processus de consultation publique : les citoyen(ne)s de Rouyn-Noranda ne devraient pas avoir à décider du niveau de pollution auquel ils jugent acceptable d'être exposé. La majorité des citoyens, dont nous faisons partie, ne possèdent ni l'expertise ni les connaissances pour consentir de façon éclairée et bien peser les risques d'un tel choix. Nous croyons que le rôle du gouvernement devrait être de faire appliquer les normes qui ont déjà obtenu un consensus scientifique, soit les normes qui sont appliquées partout ailleurs en province. Les normes environnementales sont en constante évolution avec l'afflux de nouvelles connaissances et de recherches sur le sujet. Nous pensons ainsi que le gouvernement devrait continuellement voir à l'application de ces normes par la Fonderie Horne et toute autre industrie de notre territoire. Nous pensons que cela éviterait de nombreux débats publics et des déchirements au sein de la population comme c'est le cas en ce moment à Rouyn-Noranda.

---

<sup>5</sup> [https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/consultation-fonderie-horne/Documents/Enjeux%20environnementaux/Renouvellement%20autorisation%20minist%C3%A9riel%202022-2027/Avis%20air/Plan%20d'action/2022-08-29\\_GFH\\_Presentation\\_Plan\\_d'action.pdf](https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/consultation-fonderie-horne/Documents/Enjeux%20environnementaux/Renouvellement%20autorisation%20minist%C3%A9riel%202022-2027/Avis%20air/Plan%20d'action/2022-08-29_GFH_Presentation_Plan_d'action.pdf)

## **Notre position sur le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne**

Nous jugeons qu'il est inacceptable que les citoyen(ne)s de Rouyn-Noranda continuent à compromettre leur santé, leur sécurité et l'attractivité de leur ville. De même, nous estimons que la Fonderie Horne n'a pas été confrontée à suffisamment d'exigences en matière de protection de l'environnement et de santé publique au fil du temps. Il semble qu'une forte pression sociale et politique soit nécessaire pour faire comprendre à la multinationale Glencore l'urgence d'agir. Nous maintenons alors la pression, et n'exigeons rien de moins que les opérations de la Fonderie Horne s'effectuent de manière éthique, transparente et responsable pour notre ville et nos concitoyens qui ont suffisamment payé de leur santé. Avec les connaissances que nous possédons aujourd'hui, il serait insensé d'accepter autre chose.

Nous trouvons que le délai accordé (cinq ans) pour l'atteinte d'une concentration moyenne annuelle d'arsenic de 15 ng/m<sup>3</sup> est beaucoup trop long. Un tel délai dénote d'un manque de considération pour la santé des citoyen(ne)s de cette ville, notamment pour les jeunes enfants et les femmes enceintes, qui continueront d'être exposés à des niveaux de pollution inquiétants d'ici l'atteinte de cette cible. Nous jugeons que la cible d'une concentration moyenne annuelle d'arsenic de 15 ng/m<sup>3</sup> devrait être en vigueur dès maintenant. Nous souhaiterions par ailleurs que l'attestation d'assainissement vise l'atteinte de la norme pour tous les métaux, dont l'atteinte d'une concentration moyenne annuelle d'arsenic de 3 ng/m<sup>3</sup>. En plus de ces attentes, nous souhaitons que le plan d'assainissement comporte :

- l'identification et le respect de cibles d'émissions maximales quotidiennes;
- une décontamination des sols contaminés dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda.;
- l'ajout de stations de mesure des émissions de la Fonderie tout autour de son périmètre industriel et dont il y aurait un monitoring indépendant de l'entreprise;
- la surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé, dont le suivi des particules fines;
- des études de biosurveillance de suivi de l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda;
- et finalement, l'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la Fonderie Horne de Glencore.

Nous souhaitons ainsi un meilleur respect des normes environnementales et dans un délai plus serré que ce qui est actuellement exigé. Nous soutenons, par le fait même, la position d'un collectif rassemblant plus d'une cinquantaine de médecins et professionnel(le)s de la

santé de la région en qui nous avons une grande confiance<sup>6</sup>. Notre proposition vient également en appui au Collègue des médecins qui a demandé à ce que des mesures soient rapidement mises en place pour assurer une meilleure qualité de l'air<sup>7</sup>.

Nous pensons que de nombreuses conséquences négatives découleraient d'une inaction du gouvernement : impacts considérables sur la santé physique de la population; fardeau ultérieur pour le réseau de la santé; diminution de l'attractivité de la ville et indirectement des services essentiels disponibles pour la population; rétention plus faible de la main-d'œuvre et diminution de la vitalité économique et culturelle de la municipalité; impacts sur la santé mentale des citoyen(ne)s de Rouyn-Noranda.

En sommes, tout ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir respirer un air qui est de qualité dont les normes correspondent à ce qui est exigé ailleurs au Québec. Nous demandons simplement au gouvernement et à la multinationale Glencore de faire respecter notre droit, le droit de respirer un air qui ne met pas à risque notre santé.

Sincèrement,

art. 53-54

art. 53-54

---

<sup>6</sup> <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/729543/idees-ce-qui-est-bon-pour-le-quebec-est-bon-aussi-pour-rouyn-noranda>

<sup>7</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1918527/arsenic-fonderie-horne-rouyn-air-medecin>